



PENTEMONT-LUXEMBOURG

Eglise protestante unie

Secrétariat : EPUPL - 58 rue Madame, 75006 Paris - Tél. : 01 45 48 13 50 - Courriel : contact@epupl.org -
Site Internet : www.epupl.org

Procès Verbal de Assemblée générale du 14 mai 2023

De l'association culturelle

de l'Église protestante unie de Pentemont-Luxembourg

Handwritten mark or signature

Assemblée Générale du dimanche 14 mai 2023 au temple de Pentemont

Présences à L'AG 2023

63 présents et 42 représentés (total 119)

Après la prière dite par le pasteur Christian Baccuet, Gilles Camincher, Président du Conseil presbytéral, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Pentemont-Luxembourg. Sur sa proposition, l'assemblée élit la modératrice proposée, Véronique Thierry Mieg, par acclamation, puis le bureau de l'assemblée, Charlotte Perrain et Claire Dumas Margerie ainsi que deux questeurs, Nathalie Ballot-Lena et Margherita Rapin.

I APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2022 :

Votes pour : 119

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ouverture du vote à bulletins secrets de la candidate au conseil presbytéral d'EPUPL.

II RAPPORT FINANCIER (voir pièces jointes)

1-COMPTES 2022 par Antoine Bouvatier – trésorier

- A. COMPTE DE RÉSULTAT
- B. BILAN
- C. NOTE ANNEXE AUX COMPTES

2-CERTIFICATION et RÉVISION DES COMPTES

Madame Véronique Thierry Mieg donne lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, Monsieur François Auger, sur les comptes annuels.

3-PRÉSENTATION DU BUDGET 2023 par Antoine Bouvatier – trésorier.

Détail des travaux (réalisé 2022 et budget 2023) par Jean Yves Muller – responsable travaux.

4-PRÉSENTATION DES CHANGEMENTS DE STATUTS par Arnaud Latscha – vice président.

III RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'ORIENTATIONS (voir pièces jointes)

Rapport moral du conseil presbytéral, présenté par le président Gilles Camincher.

Débat avec l'assemblée sur le rapport financier et le rapport moral. Questions/réponses. Modératrice Véronique Thierry Mieg

Des questions sur la comptabilisation des donateurs (comptabilisation d'une donation par foyer versus 2 membres de l'EPUPL) ; la possibilité de partager des moments communs avec les églises sœurs accueillies dans nos locaux ; l'utilisation des médias dans la vie de notre église locale et la juste rémunération des musiciens de la paroisse.



IV Votes

Clôture du vote à bulletins secrets, dépouillement.

Première résolution Approbation comptes 2022 et Quitus

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Trésorier, au nom du Conseil presbytéral, sur la situation financière de l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus au Trésorier et aux membres du Conseil presbytéral de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Votes pour : 119

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Deuxième résolution Affectation du résultat 2022

L'Assemblée générale décide d'affecter la perte de 15 004,20 euros de l'exercice clos le 31 décembre 2022 intégralement au report à nouveau.

Votes pour : 119

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Troisième résolution Approbation du budget 2023

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget 2023 et entendu les explications du Trésorier, approuve le budget de l'association pour l'exercice en cours, présentant un déficit prévisionnel de 80 761 euros.

Votes pour : 118

Votes contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins une voix.

Quatrième résolution : Election d'un nouveau membre du Conseil presbytéral

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance de la démission de Pierre-Philippe Lacroix, décide de pourvoir à son remplacement et d'élire comme membre du Conseil presbytéral Valérie Chaillou pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Sur 105 suffrages exprimés, dont 0 vote(s) nul(s), Valérie Chaillou est élue à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cinquième résolution Adoption des nouveaux statuts de l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des nouveaux statuts de l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg, tels qu'arrêtés par le Conseil presbytéral et validés par le bureau du Conseil national de l'Eglise protestante unie de France du 16 février 2023, et entendu la présentation des changements effectués faite par le Vice-président du Conseil presbytéral, au nom du Conseil presbytéral, approuve les nouveaux statuts de l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg.



Votes pour : 119
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Clôture de l'AG à 12h05. Bénédiction

Rapport statistique pour l'ANNÉE 2022⁽¹⁾

1) Cette feuille doit être remplie en concertation entre le président du conseil presbytéral, le trésorier et le ministre. Un modèle se trouve sur le site de l'EPUDF

Synthèse sur la vie de l'Église au cours de l'année :

Composition du conseil presbytéral au 14 mai 2023

Bureau

Président	Gilles CAMINCHER	2020
Vice-président	Arnaud Latscha	2014
Vice-présidente	Nathalie BALLOT-LÉNA	2012
Trésorier	Antoine BOUVATIER	2019
Secrétaire	Charlotte PERRAIN	2020
Pasteur	Christian BACCUET	

Conseillers

Valérie Chaillou	2023
Christine DECAMP	2020
Bertrand DICALÉ	2020
Dominique FOUGEIROL	2016
Cécile HENRY	2018
Moïse MOUNKORO	2015
Margherita RAPIN	2019
Guillaume de SEYNES	2020
Nkoussou TCHOUBOU	2020
Jean-Michel ULMANN	2018

ol

Pièces jointes

Rapport d'activités et d'orientations

Rapport général du Commissaire aux comptes :

Le rapport de Monsieur François Auger, commissaire aux comptes
Le compte de résultat 2022,
Le bilan au 31 décembre 2022,
La note annexe aux comptes 2022

Les autres documents financiers présentés en Assemblée Générale :

Le réalisé de l'année 2022 et le budget de l'année 2023
Le tableau de suivi des travaux 2022 et le budget travaux de l'année 2023